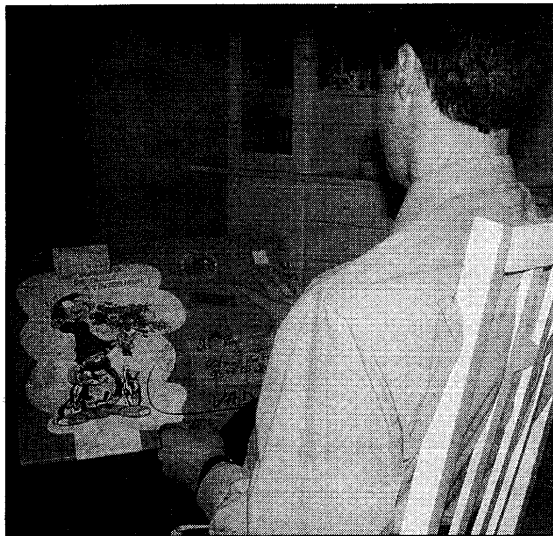


« J'ai disparu de la vie de mes enfants »

PIERRE, 40 ans, Cergy

« **P**ENDANT UN AN, un an et demi, cela se passait bien. J'avais des droits de visite. Mais juste avant le divorce, il y a eu une plainte pour agression sexuelle, avec constitution de partie civile. J'ai été mis en examen. Voilà comment on disparaît de la vie de ses enfants », raconte, la voix grave, Pierre, 40 ans. Hier, cet habitant de Cergy était aux côtés des autres pères, devant la maison de l'avocat, à Pontoise. Aussi remonté que triste.

■ **Une procédure interminable.** « La plainte a été déposée en novembre 1993. J'ai été renvoyé en correctionnelle où j'ai été relaxé. Cela a été confirmé en appel. Je suis innocenté depuis juin dernier. Je suis furieux contre la lenteur de la justice. Heureusement, pendant tout ce temps, j'ai été soutenu par la famille et les amis. Les gens avaient confiance en moi. Reste qu'on est innocenté, mais qu'on n'est plus un parent. Quelque chose est cassé. J'ai redemandé un droit de visite, mais c'est à la condition que les enfants le veuillent bien. Or mes filles sont remontées contre moi. Même la petite, qui me connaît à peine, ne veut plus me voir. Cette procédure a



Innocenté depuis juin dernier de l'accusation d'agression sexuelle sur ses enfants, Pierre n'a toujours pas pu les revoir. Cette sordide affaire a brisé les liens avec ses filles, aujourd'hui remontées contre lui. (L.P.)

été l'arme nucléaire. Cela a détruit tous les liens que je pouvais avoir avec mon ex et avec mes enfants. Personne n'en sort indemne. »

■ **Les enfants.** « J'ai deux filles, âgées de 14 et 10 ans aujourd'hui. Les enfants, j'y pense tout le temps. On ne peut pas oublier ses enfants. Cela a commencé il y a neuf ans. La dernière fois que je les ai vraiment vues, c'était au début décembre 1993. Je les ai revues ensuite, en juin 1995, mais dans des conditions déplorables, durant deux heures, en présence d'autres personnes. C'était la dernière fois. J'envoie des lettres, des cadeaux, mais tout est renvoyé à l'expéditeur. Je ne sais pas où elles vivent, où elles sont scolarisées. Je n'ai pas de photos, ni de bulletins scolaires. Ce que je voudrais : les voir pendant un mois, être tranquille avec elles, qu'on ne parle plus de cela. »

■ **L'avenir.** « Je ne me résigne pas à me dire que tout est définitivement cassé. Je pense qu'il reste toujours des liens entre les parents et les enfants. Mais il reste surtout de tout cela une bataille juridique, des honoraires d'avocats dans tous les sens, un effroyable gâchis. »

PROPOS RECUEILLIS PAR FR. N.